

**La prochaine séance du Conseil Municipal de Vaujany
aura lieu en mairie le 22 avril 2024 à 19h00**

Points à l'ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 5 avril 2024
- 2) **INTERCOMMUNALITE**
 - a. Points sur les dossiers en cours
- 3) **COMMANDE PUBLIQUE**
 - a. Rénovation et requalification de la Résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre » : attribution des marchés de travaux
 - b. Rénovation des logements communaux saisonniers « Le Rochas – Bâtiment C » : attribution du marché de travaux
 - c. Rénovation du centre d'accueil de loisirs avec hébergement « Le Flumet » : avenants aux marchés de travaux
 - d. Groupement de commandes avec la Communauté de communes de l'Oisans pour la fourniture et l'acheminement d'énergie et services associés
 - e. Réalisation du skate-park à l'espace loisirs du Collet – attribution du marché de travaux
 - f. Gestion des équipements en eau potable sur le territoire de la commune de Vaujany – autorisation lancement de la consultation
 - g. Voyages et séjours culturels 2024 – approbation avenant n°2
 - h. Maintenance des équipements du Pôle Sports Loisirs : attribution du marché de services.
- 4) **DOMANIALITE**
 - a. Gardiennage de l'alpage de Montfrais : Approbation de la convention d'attribution d'une subvention au titre de l'année 2024
 - b. Appartement du Vaujaniat : Renouvellement de la convention de mise à disposition au Syndicat d'alpage de Montfrais pour la saison 2024
- 5) **FINANCES**
 - a. Vaujany Festival – Demande de subvention au Département de l'Isère
 - b. Vaujany Festival – Demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes
 - c. Budget Patinoire Piscine : Participation à l'opération « Famille Plus, la montagne solidaire » - Versement d'un don à l'Association Petits Princes
- 6) **DOMAINE SKIABLE**
 - a. Approbation des dates d'ouverture et homologation des tarifs des saisons d'été 2024 et d'hiver 2024/2025

7) ADMINISTRATION GENERALE

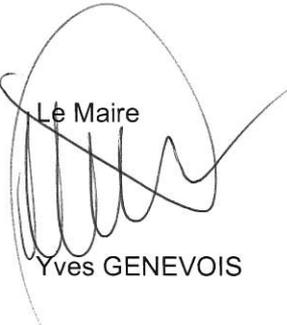
- a. Définition des Zones d'accélération des Energies Renouvelables

8) RESSOURCES HUMAINES

- a. Création d'emplois jeunes pour la saison d'été 2024
- b. Pôle Enfance : création d'un emploi d'Educateur de Jeunes Enfants pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée d'un an
- c. Pôle Enfance : création d'un emploi d'Adjoint Technique afin de recruter un(e) Aide-Cuisinier pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée d'un an
- d. Abrogation de la délibération n°01-120124-17
- e. Abrogation de la délibération n°01-120424-18

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Vaujany, le 17 avril 2024


Le Maire
Yves GENEVOIS